



Communiqué de presse

## **Réduction des risques liés aux addictions : loger d'abord !**

**Une offre précurseure est proposée depuis 2016 aux personnes souffrant d'addiction et d'exclusion au logement dans le canton de Fribourg. Baptisée Equip'Apparts, elle place le logement comme point de départ de la prise en charge sans prérequis relatif aux produits et aux comportements addictifs. Le Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d'addictions (RIFA) est à l'origine de cette offre novatrice grâce à laquelle 75 personnes ont déjà été logées ou accompagnées à leur propre domicile. Une analyse externe souligne son efficacité et sa pertinence dans le canton de Fribourg.**

*Fribourg, le 3 novembre 2021* – Souffrir d'addictions, c'est potentiellement devenir sans abri, avoir un logement précaire ou transiter d'une institution à l'autre. C'est pour répondre à ce constat que l'offre d'Equip'Apparts a vu le jour en 2016. Sa proposition : faciliter l'accès des personnes souffrant d'addictions à un logement pour ensuite les accompagner dans l'amélioration de leur situation globale. Cette approche novatrice s'inscrit dans le cadre de la réduction des risques (RdR), qui vise à réduire les dommages associés à l'utilisation de substances psychotropes. Elle se concentre sur les personnes, leurs habitudes et leur environnement, plutôt que sur la prévention de la consommation de produits psychotropes.

1

### **Loger et accompagner sans condition**

Il existe à Fribourg une offre d'hébergement d'urgence : la Tuile qui propose une offre d'accompagnement par paliers pour l'acquisition d'un logement individuel, comme le font d'autres institutions fribourgeoises. Ces offres posent la condition de modifier sa situation de consommation avant de pouvoir y accéder. L'offre d'Equip'Apparts cible les personnes toxico-dépendantes qui sont sans abri, en situation de logement instable ou en fin de parcours résidentiel sans condition relative à la consommation de produits psychotropes.

### **Inclure au et par le logement**

Dans la logique de la RdR et du modèle du *housing first* ou logement d'abord, l'offre d'Equip'Apparts procède en priorité au logement des bénéficiaires et à son maintien. Dans un deuxième temps, le ou la bénéficiaire est accompagné.e selon ses particularités, son contexte, ses compétences et possibilités afin d'avancer dans son parcours de vie. Une analyse externe

réalisée durant la phase pilote de 2016 à 2018 par Olivier Schmid, spécialiste du logement d'abord, montre que les bénéficiaires interrogés sont tous parvenus – à des degrés divers – à s'inscrire dans une trajectoire d'intégration. L'accès au logement leur a ouvert la possibilité de reconstruire une vie moins stigmatisante et plus normalisée, ce qui a amélioré leur santé physique, mentale et sociale. L'enquête souligne également que l'application des principes phares comme le libre choix de la personne bénéficiaire, l'adaptation des services à ses besoins, une philosophie axée sur le rétablissement et l'accent sur la citoyenneté ont permis d'atteindre ces résultats positifs.

### **Un parc de 20 appartements et une confiance croissante auprès des régies**

Equip'Apparts a été lancé conjointement par les fondations du Tremplin, du Torry et du Radeau, qui constituent ensemble le Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d'addictions (RIFA). Les Traversées, REPER et la Fondation de Fribourg pour la jeunesse ont rejoint le projet dès ses débuts. Pour lancer son offre en 2016 et répondre en priorité à des situations de sans-abrisme, Equip'Apparts a bénéficié de quatre grands appartements appartenant à la Fondation le Tremplin. Leur taille a imposé la voie de la colocation : onze places réparties sur les quatre appartements étaient à disposition des bénéficiaires. L'option de la colocation a finalement été abandonnée car les contraintes liées à la cohabitation non choisie concentraient l'accompagnement sur les problèmes relationnels au lieu d'être consacré aux parcours de chacun et chacune. Au fil du temps, Equip'Apparts a développé son propre parc de logements en s'acquittant de 20 appartements pour lesquels elle pratique la sous-location. Elle est également parvenue à instaurer des relations de confiance avec les régies, en se portant garante dans les situations qui le nécessitaient. Grâce aux années d'expérience et à l'élargissement du réseau, la qualité des logements a augmenté.

2

### **Renseignements complémentaires :**

Davide D'Onofrio, responsable d'Equip'Apparts, 079 522 18 61

Cédric Fazan, directeur de la fondation Le Tremplin, 079 824 49 82

Emmanuelle Barboni, directrice du Radeau, 026 653 92 22

Thierry Radermecker, directeur de la fondation Le Torry, 026 460 88 22